

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 86 (1998)

Heft: 1421-1422

Artikel: Nombreux projets pour améliorer l'offre

Autor: Doret, Corinne

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-284779>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

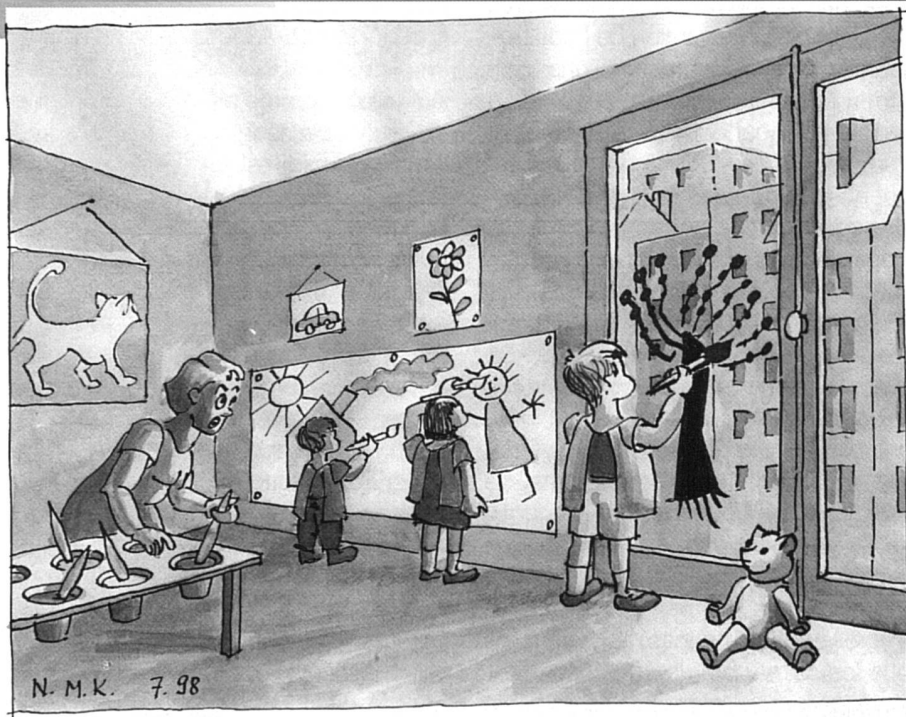
Nombreux projets pour améliorer l'offre

«La situation à Neuchâtel n'est pas des plus brillantes, en ce qui concerne la petite enfance», explique Jean-Claude Knutti, directeur du service des mineurs et de la tutelle. «Il existe des inégalités crasses entre les différentes communes.» En effet, les structures d'accueil sont liées à la volonté politique et à la situation financière des municipalités.

C'est pourquoi un projet de loi cadre pour la petite enfance est en route. Cette loi obligerait les communes à offrir des prestations en fonction du besoin existant et définirait des critères qualitatifs et quantitatifs pour le personnel.

Pour le moment, il existe à Neuchâtel trois types de crèches: les unes sont publiques, d'autres reçoivent des subventions de la Ville et les dernières sont privées.

«Le coût relatif à la prise en charge d'un enfant dans une crèche revient à 86 francs par jour», expose Eric Augsburg, assistant social. «Dans les crèches que nous aidons, les parents payent une cotisation en fonction de leurs revenus, laquelle est comprise entre 18 et 60 francs.» Concernant les horaires: ils varient selon les crèches. Certaines assurent un service jusqu'à 19h comme la «Barbouille», d'autres ferment à 17h ou 18h. Il existe aussi des garderies et des mamans de jour. Il semblerait qu'en ville de Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, la structure existante couvre relativement bien les besoins.



N. M. K. 7. 98

Accueil des enfants scolarisés

Depuis 1997, la Ville de Neuchâtel a mis sur pied de nouvelles structures. Nicole Krähenbühl, la coordinatrice, explique qu'un effort a été fait pour renforcer ce qui existait en matière d'accueil et compléter l'offre selon les besoins.

Trois structures pour le repas de midi sont en place à Neuchâtel. L'une à Serrières, le «Cerf-Volant», est issue de l'initiative de deux mères de famille. Une deuxième: «Le Point des Écoliers», a été organisée par le centre Point. Sa plage horaire s'étend de 6h45 à 18h45. La troisième: «La Chaumière» accueille les enfants dans le home pour personnes âgées des «Rochettes».

Actuellement, un projet de création d'une cantine scolaire pour les écoles du Mail, de la Maladière et des Acacias est en voie de réalisation.

Il existe aussi, dans les diverses communes, plusieurs initiatives privées.

A La Chaux-de-Fonds, on trouve un «foyer de l'écolier» qui s'occupe uniquement des devoirs. Il a mis sur pied un accueil des élèves de 3e et 4e primaire dans des crèches et l'offre a été complétée, pour les plus grands, avec la Maison des jeunes. Au Locle vient de s'ouvrir un foyer de l'écolier, baptisé «La Récré». Il propose aussi une organisation pour les repas de midi.

L'un des problèmes, pour l'instant, est l'inexistence d'une information centralisée. Mais, là aussi, il semblerait que des efforts dans cette direction vont être faits.

Les pantins du square

La crèche «Ibanda», au centre de Neuchâtel, propose à ses petits et aux enfants du voisinage un atelier théâtral. Fondée il y a cinq ans, par Carole Gehringer,

«Ibanda», maison des enfants en angolais, est située au milieu d'un square et participe à la vie associative du quartier. Parfois, parmi les différents occupants, naissent des discordes. L'idée est donc venue d'associer les bambins de la crèche aux autres enfants de plus de six ans, qui parfois n'ont personne pour s'occuper d'eux après l'école et zonent un peu dans le coin. «L'objectif de l'atelier était de les réconcilier tous autour d'une même activité», déclare Christine Franel, l'initiatrice de cette création théâtrale.

«Pour l'enfant, cette activité permet l'apprentissage de l'écoute de l'autre, de la socialisation, de la découverte de soi et de l'estime de sa propre personne, que malheureusement beaucoup n'ont pas. L'idée est de leur renvoyer une image positive d'eux-mêmes.»

Maman seule ravie

Dans un premier temps, les participants ont pris part à un atelier d'expression, constitué de jeux s'inspirant des techniques de l'improvisation théâtrale. Ils ont ensuite choisi leur personnage et créé leur propre marionnette. «La conception en est toute simple», explique l'animatrice. «Il

s'agit de marionnettes à tige, sans mains. Le but est que l'enfant puisse la créer par lui-même en évitant autant que possible l'intervention de l'adulte.» Actuellement, ils entament une troisième étape d'improvisation avec la marionnette, qui aboutira à la création d'un conte. Les participants assureront aussi la décoration du théâtre.

«Je redécouvre la richesse du monde imaginaire des enfants et leur spontanéité, trop souvent cachées derrière des barrières qu'ils ont déjà à leur âge», explique Christine Franel, 31 ans, elle-même mère d'une «petite fille sauvage» prénommée Justine. «En tant que mère célibataire, je trouve difficile de concilier ma vie de femme, de maman et le domaine professionnel. J'ai le sentiment que tout est découpé en morceaux. Je sens la culpabilité peser sur mes épaules, parce que j'ai l'impression de ne pas assurer dans tous les domaines. Je suis reconnaissante que ma fille puisse participer à notre projet théâtral; ainsi, nous faisons une belle activité commune.»

Corinne Doret

Encadrement casse-tête

Au Tessin comme ailleurs, le problème de l'encadrement des enfants après l'école ou midi est un véritable casse-tête. Comme partout, les restrictions budgétaires qui touchent toutes les administrations publiques incitent à repenser l'utilité de tels services, lorsqu'ils existent. Comme partout, on remet en question le droit de la femme à travailler, «à moins que vraiment elle ne puisse faire autrement...».

En 1992, à la sortie du rapport sur les structures d'accueil, le canton du Tessin avait été largement cité en exemple. C'est la possibilité d'offrir une scolarisation précoce (3 ans) à tous ceux qui le désirent (à tous les parents, plutôt) qui avait valu ce bon point à l'école maternelle tessinoise. Mais les lauriers ne sont pas éternels... La tendance actuelle est de n'accepter que les enfants d'environ 4 ans à la rentrée, pour éviter d'ouvrir de nouvelles classes qui grèveraient les caisses publiques... Quoique, aux dernières nouvelles, le «retour dans la

Tessin

patrie» (des Bosniaques), euphémisme cynique employé pour parler du renvoi forcé de cette population, aurait – semble-t-il – libéré quelques places pour nos enfants!!!

D'abord la crèche

Mais commençons par la toute petite enfance: six crèches dispersées dans les principaux centres urbains sont reconnues et subventionnées par l'Etat. Leur but: aider les parents en butte à des problèmes sociaux ou économiques à élever leurs enfants, en leur garantissant une bonne qualité de soins et d'encadrement. Théoriquement, la crèche doit répondre à un besoin social et n'est pas ouverte à tous. En pratique, et selon les disponibilités, la situation est plus souple et les enfants qui ne correspondent pas à la définition stricte de la loi sont acceptés de cas en cas.

Comme l'offre ne répond pas – et de loin – à la demande. Une quinzaine d'établissements privés existent, parfois de manière sporadique, parfois à plus long terme, et complètent un peu le tableau des institutions de la petite enfance.

Autre possibilité, celle des «mamme diurne», les mamans de jour, qui se sont structurées en association: Elles offrent l'avantage d'être présentes sur tout le territoire, et pas seulement dans les agglomérations urbaines.

Le temps des cerises

A partir de 3 ou 4 ans, les enfants fréquentent la scuola dell'infanzia ou asilo. Je vous ai déjà parlé des cerises qu'il m'a fallu broder... C'est une véritable institution à laquelle les Tessinoises tiennent envers et contre tout, y compris les programmes d'économie. Un édile tessinois, coutumier de coups de gueule pas toujours très heureux, l'a appris à ses dépens lorsqu'il a proposé de privatiser cette institution. Un tollé s'est élevé! Plus personne n'en a reparlé!

Donc, dès 3 ans, les bambins tessinois peuvent aller à l'école maternelle.

Centro insieme

Le Centro insieme accueille une quarantaine d'enfants de Bellinzona et environs, tous les après-midi après l'école. Des enfants dont les parents travaillent les deux en fin d'après-midi, qui vivent dans une famille traversant des moments difficiles (chômage, asile, divorce, maladie...) ou simplement qui apprécient de jouer avec des copains après l'école. L'idée est d'éviter le ghetto et de favoriser l'échange sans trop insister sur les différences: «insieme» signifie ensemble!

Son histoire: un groupe de femmes actives au sein de la VPOD, principalement des enseignantes, ont enquêté il y a quelques années, à Bellinzona pour savoir comment était organisée la prise en charge de leurs élèves dont les parents travaillaient à midi et après l'école. La réponse? Des solutions bricolées, plus ou moins (in)satisfaisantes, trop souvent fondées sur le principe de la clé autour du cou. A une motion présentée au Conseil municipal de la Ville, les autorités ont répondu que les familles avaient trop tendance à se déresponsabiliser des problèmes éducatifs de leurs enfants et à transférer leurs devoirs sur la communauté... Bref, les sempiternels discours...

Une solution a été finalement trouvée grâce à l'acharnement des promotrices et du directeur des écoles, et au soutien de Pro Juventute, de la commune et du canton. A la rentrée de 1994, le centre ouvrait ses portes dans une classe de l'une des écoles de la ville.

Sandra, la permanente à l'origine du projet, est secondée par Mary et Simona, au bénéfice d'un programme d'occupation, et accessoirement par Moreno, le seul maître d'école enfantine de la ville qui fasse danser les petits sur des airs endiablés. Le centre sert un peu de courroie de transmission entre l'école et la famille: en cas de besoin, les permanents donnent un coup de main pour identifier, voire récupérer, ce qui ne fonctionne pas bien à l'école et essayer d'aplanir un peu les problèmes avec l'école ou à la maison.

Les enfants peuvent s'adonner à différentes activités, créatrices ou non, généralement en petits groupes, sans toutefois que l'expression collective soit la seule reconnue. D'autres jouent aux Barbie ou se font raconter une histoire. Le mercredi, tout le monde à la gym! Bref, un endroit tranquille, chaleureux, où les enfants aiment aller.

Malgré les succès, l'incertitude plane... Aux dernières nouvelles, les programmes d'occupation ne seront pas renouvelés, mais le centre ouvrira quand même. Affaire à suivre! Et un autre centre du même type ouvre ses portes en septembre dans une commune des environs de Lugano.

(cf)